

EPINAY-SUR-SEINE

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

360 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune d'Epina-sur-Seine.
Le **niveau de connaissance de la flore** de la commune **peut être qualifié de très bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **77 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

Aucune espèce protégée n'est connue à ce jour sur la commune d'Epina-sur-Seine.

Flore menacée

2 espèces **menacées en Île-de-France** sont connues dans la commune d'Epina-sur-Seine : l'Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*), considéré comme en danger en Île-de-France et le Fumeterre à petites fleurs (*Fumaria parviflora*), classé vulnérable à l'échelle de l'Île-de-France.



© R. Dupré, MNHN/CBNBP

L'**Agripaume cardiaque** est une lamiacée des lisières nitrophiles, friches et milieux urbains (ruines, remblais). Cette espèce a été découverte en 2001 à deux emplacements de la commune, dans des lisières bordant la Seine et une voie ferrée. Elle y a été confirmée en 2015.

Le **Fumeterre à petites fleurs** est une papavéracée des friches sur sols calcaires. Découverte en 2004 en bordure de la Seine, elle a été trouvée en 2015 à un autre emplacement, sur un trottoir le long d'une grande route.



© F. Periat

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

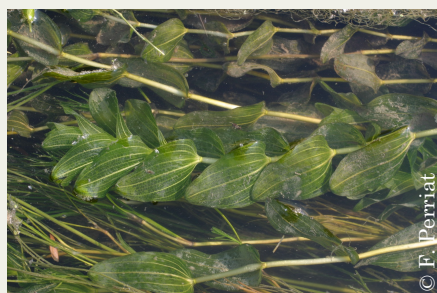
3 espèces observées à Epinay-sur-Seine peuvent justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Toutefois, seules deux d'entre elles, le Polystic à frondes soyeuses et le Potamot à feuilles perfoliées sont déterminantes dans tous les cas (« Z1 ») et peuvent légitimer cette création. La dernière, le Torilis noueux, est déterminante uniquement sous certaines conditions (« Z3 ») et davantage de critères doivent être réunis pour justifier la création d'une ZNIEFF.

Tableau récapitulatif des espèces déterminantes de ZNIEFF

Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZNIEFF	Dernière observation
Polystic à frondes soyeuses	<i>Polystichum setiferum</i>	Z1	2003
Potamot à feuilles perfoliées	<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Z1	2015
Torilis noueux	<i>Torilis nodosa</i>	Z3	2015



Le **Polystic à frondes soyeuses** est une fougère des sous-bois ombragés, sur des pentes en général exposées au nord, dans des ravins ou sur des talus. A Epinay-sur-Seine, cette espèce a été découverte en 2003 dans un bosquet, désormais détruit.



Le **Potamot à feuilles perfoliées** est une plante immergée des rivières à faible courant, bras-morts, canaux et gravières. Elle a été découverte en 2015 à deux emplacements de la commune d'Epinay-sur-Seine, dans le cours de la Seine. Elle est probablement sous-notée dans cette rivière.



Le **Torilis noueux**, noté à 5 emplacements différents de la commune entre 2003 et 2015, est classé en « ZNIEFF 3 » au regard de sa répartition à l'échelle régionale. Cependant cette plante est commune en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département. Elle s'observe notamment dans les gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées.

Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

6 espèces à caractère envahissant ont été observées à Epinay-sur-Seine.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

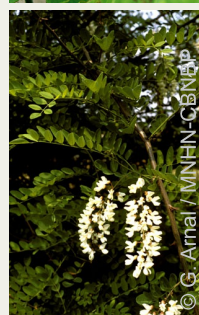
Espèces émergentes	Espèces avérées
Aster lancéolé (<i>Symphotrichum lanceolatum</i>)	Ailanthé du Japon (<i>Ailanthus altissima</i>)
	Sainfoin d'Espagne (<i>Galega officinalis</i>)
	Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>)
	Robinier faux-acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Solidage du Canada (<i>Solidago canadensis</i>)
	Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>)



L'**Ailanthé du Japon** colonise la plupart du temps les friches, bernes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois coloniser des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.



La **Renouée du Japon** peut parfois se répandre de façon spectaculaire dans les milieux naturels humides, où elle peut parfois causer de nombreux dommages.



Le **Robinier faux-acacia** colonise surtout les habitats liés aux activités humaines (talus, friches, remblais, etc.). Cependant, son expansion peut parfois avoir lieu dans les milieux semi-naturels.

Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

4 espèces n'ont pas été revues à Epinay-sur-Seine après 2000. Trois d'entre elles, mentionnées au début du XIX^{ème} siècle (1836), sont aujourd'hui considérées comme menacées en Île-de-France. Ces espèces sont liées pour la plupart à des pelouses sableuses ou à des marais :

- La Véronique précoce (*Veronica praecox*), considérée comme en danger critique d'extinction dans la région ;
- Le Gaillet de Paris (*Galium parisiense*), espèce des moissons considérée comme vulnérable dans la région ;
- Le Marisque (*Cladium mariscus*), considéré comme quasi-menacé et déterminant ZNIEFF (Z 1) dans la région.

Grands types de végétations

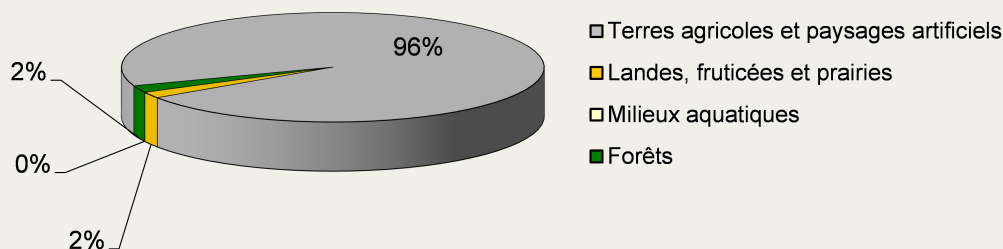
Les **habitats naturels** couvrent une surface de **47 hectares**, soit environ **10 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en quatre grands types :

■ Les **terres agricoles et paysages artificiels** dominant nettement le paysage (43 ha). Cette catégorie se compose majoritairement de pelouses de parcs (35 ha), mais aussi de diverses plantations de Robinier (5 ha) et de friches (3 ha). Les autres habitats représentent des surfaces plus faibles.

■ Les **landes, fruticées et prairies** (2.5 ha) sont principalement représentées par des lisières nitrophiles à hautes herbes, installées sur des sols frais et riches en éléments nutritifs. Les prairies eutrophes, de type arrhénathéraies, occupent quant à elles des superficies très réduites.

■ Les **forêts** (1.2 ha) sont composées de boisements riverains des cours d'eau, de type aulnaies-frênaies (1 ha) et de boisements se développant sur des sols à pH neutre à calcaire, de type chênaies-hêtraies.

■ Les **milieux aquatiques** abritent, de manière très ponctuelle, des végétations d'herbiers immergés liés aux eaux riches en éléments nutritifs.



Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Epinay-sur-Seine selon leur surface (en pourcentage).

Végétations patrimoniales

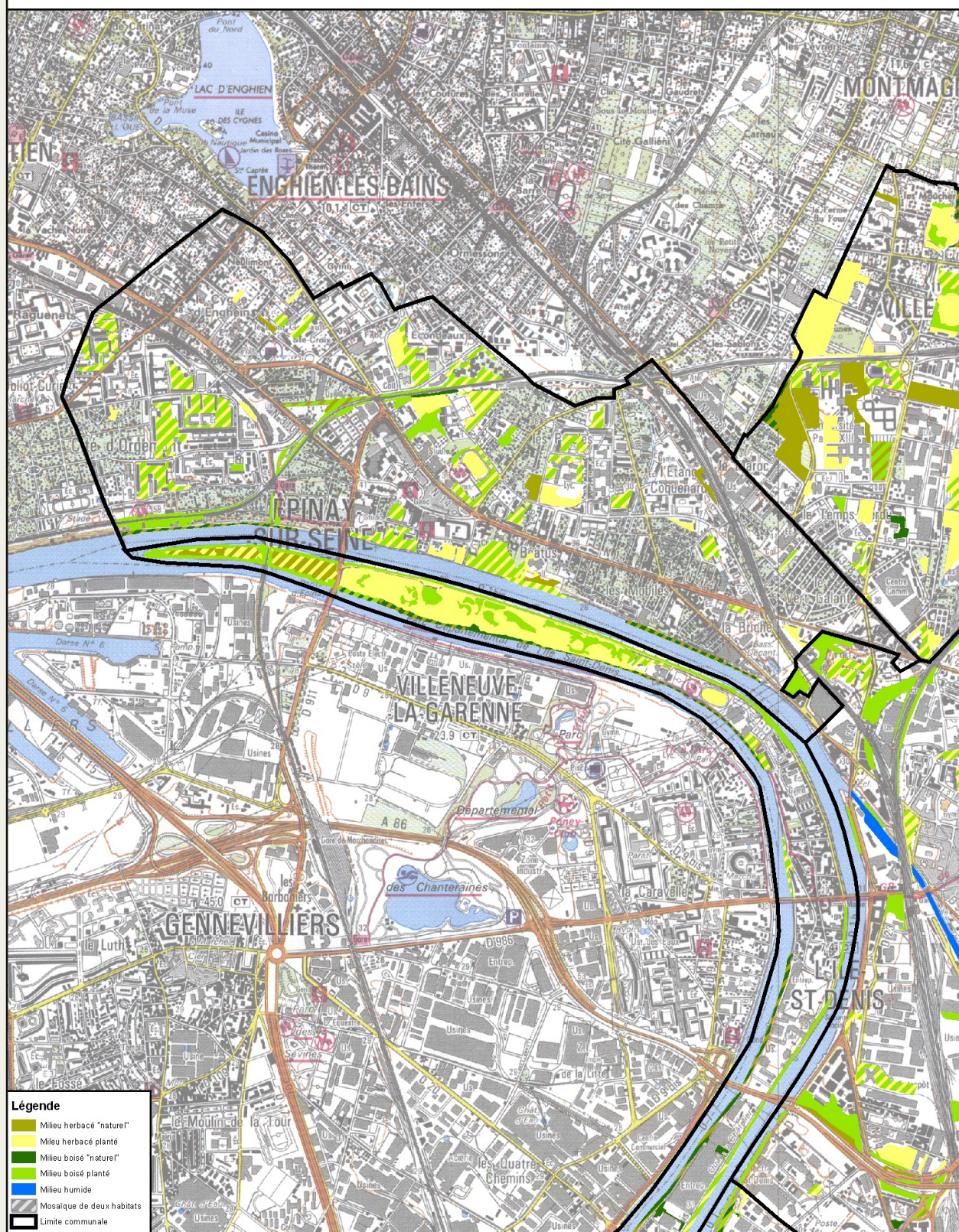
3 végétations présentes à Epinay-sur-Seine ont un intérêt patrimonial en Île-de-France :

■ La **prairie fauchée ou pâturée**, sur sols moyennement humides, neutres à riches en bases (*Dauco carotae* - *Arrhenatheretum elatioris*). Cette végétation est inscrite à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore ;

■ Le **boisement humide** structuré par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), se développant sur sol riche en éléments nutritifs, souvent argileux (*Aegopodio podagrariae* - *Fraxinetum excelsioris*) ;

■ L'**herbier immergé enraciné** des eaux faiblement courantes, plus ou moins polluées et turbides, en situation ensoleillée (*Sparganio emersi* - *Potametum pectinati*).

Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)



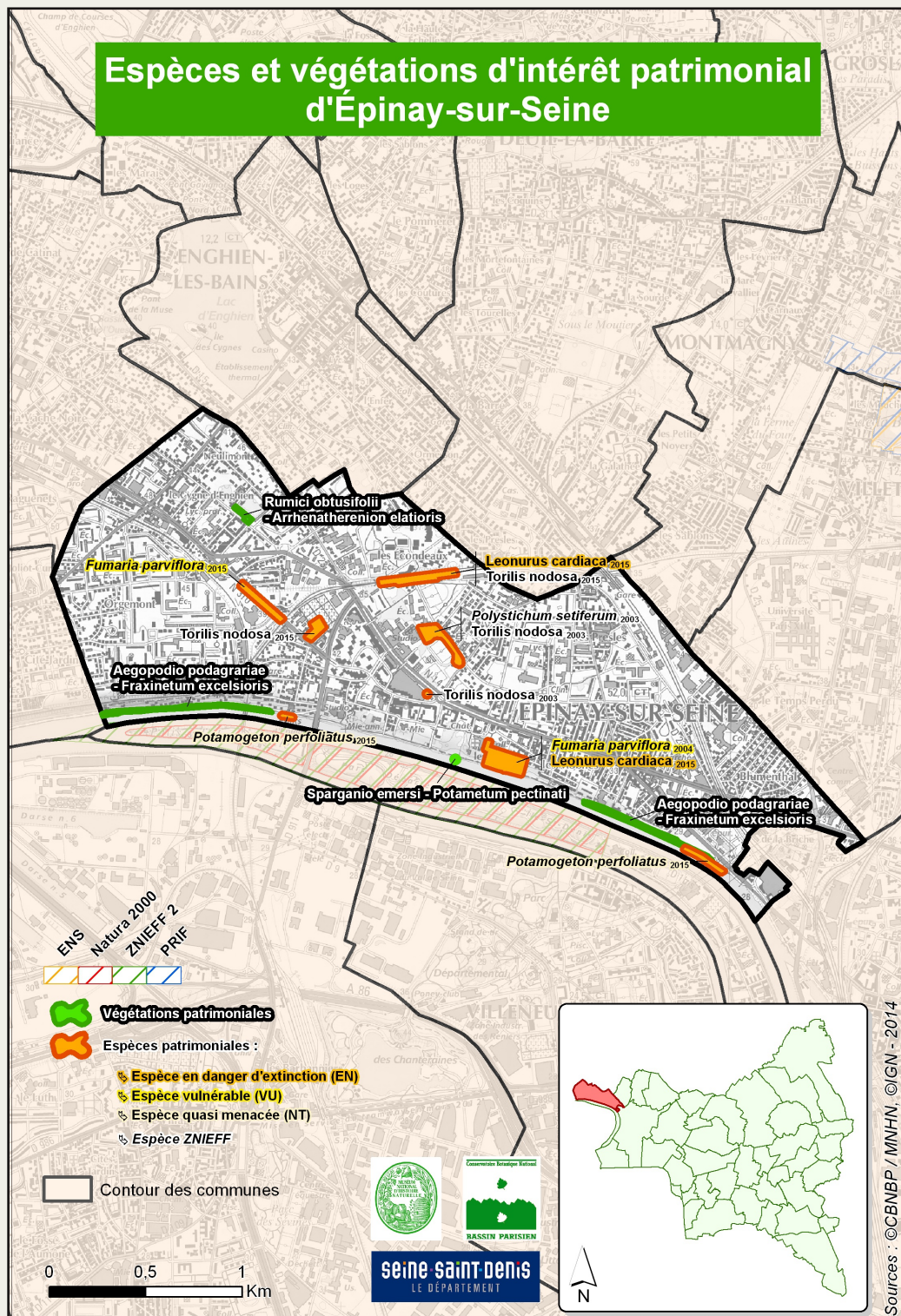
BD CARTO © - IGN - PARIS - 2006 (Licence n° 2006 CUJ 0888) ; SCAN 250 - IGN - PARIS - 2003 (licence n° 2003 CUJ 2079) ; BD Habitat ©CBNBP 2008

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



0 250 500 Mètres





Pour plus d'informations sur la flore d'Épinay-sur-Seine, consulter le site du CBNBP :

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93031>

Auteur : F. Perriat

Mise en page : H. Bressaud

Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Version : 01/2015.